





REYNIES 92.60 NGF CAMP DE PAILHAS CARRIEUX ZH 94 93 81 EST MOUL LE PORT NGF PORT-SUD11 112 SAINT 93.00 NGF 92.80 NGF 93.20 NGF COMMUNE D'ORGUEIL 93.40 NGF 93.60 NGF Copie certifiée conforme à l'original annexé à l'arrêté prèfectoral n° 99-1785 du 22 décembre 1999. Pour le Préfet et par délégation le chef du Bureau Application du Droit des Sols Christian Marty **CARTE DU ZONAGE P-P-R INONDATION ZONE ROUGE** ISOCOTE DE LA CRUE HISTORIQUE **BASSIN DU TARN ZONE BLEU ZONE R1**

